



Marine protected areas
in the Atlantic arc

Test d'un indicateur de suivi des activités de pêche sur le site Natura 2000 de Carcans Hourtin – Dépendance des navires à l'AMP

Alice Khayati

Novembre 2011

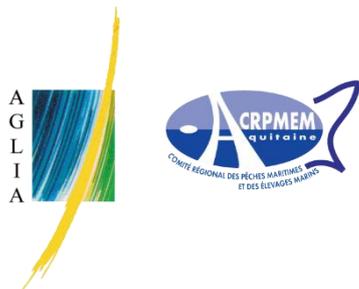


Field Study Report



Test d'un indicateur de suivi des
activités de pêche sur le site Natura
2000 de Carcans Hourtin

Testing a professional fishing activities
monitoring indicator, on Natura 2000
Carcans Hourtin site (Aquitaine, France)



[Author]	Alice Khayati
[Contact]	AGLIA Quai aux vivres 17 314 Rochefort Cedex France +33 (0)6 60 13 47 90 maia.aquitaine@gmail.com www.aglia.org www.peche-aquitaine.com
[Published by]	AGLIA
[Photos credits]	Pascale Fossecave

Work quotation: Alice Khayati, Novembre 2011. Test d'un indicateur de suivi des activités de pêche sur le site Natura 2000 de Carcans Hourtin. AGLIA – MAIA, Rochefort, France.

This publication is supported by the European Union (ERDF European Regional Development Fund), within the Interreg IV B Atlantic Area Programme, under the Objective 2.2. "Sustainable management and protection of the resources of marine spaces".

Its content is under the full responsibility of the author(s) and does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Any reproduction of this publication done without author's consent, either in full or in part, is unlawful.

Table des matières

Résumé	4
English summary	5
Introduction	6
I. Test de l'indicateur	6
1. Rappel des objectifs	6
2. Choix de l'indicateur	6
3. Choix des navires	7
4. Test de l'indicateur	8
5. Retours	8
II. Résultats et discussion	10
1. Résultats	10
a. Résultats généraux	10
b. Résultats par flottille	11
2. Discussion et recommandations pour la mise en place de l'indicateur	14
Annexes	15
Annexe 1 : Fiche Natura 2000 Carcans-Hourtin	15
Annexe 2 : Fiche de saisie des données mensuelles de fréquentation	16
Figures et illustrations :	17
Tableaux:	17

Résumé

Ce rapport fait suite à un travail bibliographique réalisé dans le cadre de MAIA en Juin 2011 : « Recherche d'un indicateur de suivi socioéconomique des activités de pêche à tester sur une AMP aquitaine ».

Un indicateur de suivi de la dépendance des navires de pêche à une AMP a été choisi. Il est testé par 7 navires travaillant sur le site Natura 2000 de Carcans-Hourtin.

Cet indicateur requiert de procéder par enquête auprès des professionnels concernés, mais cette enquête est relativement aisée à mettre en œuvre. Le test de l'indicateur a donné des résultats intéressants, y compris par flottille.

English summary

This report follows a bibliographic MAIA report : « Searching a socio-economics indicator for professional fishing monitoring in an Aquitaine MPA”.

An indicator was chosen for fishing boats MPA-dependance monitoring. It was implemented on 7 boats, in order to test it.

This indicator needs the gathering of data by means of fishermen survey, but this kind of survey remains quite simple. Indicator testing gave interesting results, including when calculated for each fleet.

Introduction

Ce rapport fait suite à une étude bibliographique (Alice Khayati, Juin 2011. Recherche d'un indicateur de suivi socio-économique des activités de pêche à tester sur une AMP aquitaine. AGLIA – MAIA, Rochefort, France.) qui a servi à identifier plusieurs indicateurs de suivi socio-économiques susceptibles d'être testés sur une AMP Aquitaine.

Dans le présent rapport sont expliqués le choix de l'indicateur, les tests mis en place sur le site Natura 2000 de Carcans-Hourtin, et les recommandations en résultant.

I. Test de l'indicateur

1. Rappel des objectifs

Il s'agit de tester la mise en œuvre d'un indicateur de suivi socio-économique de la pêche professionnelle. Cet indicateur doit être à la fois intéressant pour le gestionnaire de l'AMP, et pour les professionnels.

L'objectif de ce travail n'est pas d'obtenir des résultats interprétables en terme de valeurs prises par l'indicateur, mais bien d'appréhender l'intérêt et la praticité de cet indicateur, et d'évaluer la faisabilité de sa mise en place.

L'AMP choisie pour le test est le site Natura 2000 de Carcans-Hourtin (deux sites superposés, FR721201 et FR7200812), situé en Aquitaine, au large des côtes girondines.

2. Choix de l'indicateur

Dans les temps impartis pour cette étude, il n'était pas souhaitable de tester un indicateur complexe, comme par exemple les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires des navires sur le site.

En revanche, il était intéressant d'approfondir la notion de dépendance des navires à une zone, qui est utile à la fois pour les professionnels et le gestionnaire.

Il est plus intéressant d'avoir l'évolution de la dépendance des navires au site au cours de l'année, car sur ce site on sait que certaines activités de pêche sont saisonnières. Il est également intéressant de pouvoir évaluer la dépendance des navires au site selon leurs métiers (chalut, filet, ...)

Pour cela, c'est l'indicateur décrit au I.4.b. « Méthode 2 » du rapport « Recherche d'un indicateur de suivi socio-économique des activités de pêche à tester sur une AMP aquitaine. » qui a été choisi initialement, mais qui a été mis en œuvre avec quelques modifications.

Pour rappel, voici la description initiale de cet indicateur :

► Dépendance d'une flottille à l'AMP pour un mois donné.

Il s'agit ici d'évaluer la dépendance des navires à l'AMP, mois par mois.

Par exemple pour le mois de janvier, on a:

I - Exemple de calcul: dépendance d'une flottille à l'AMP, pour un mois donné

	Zones de pêche	
	AMP	Hors AMP
Navire 1	AMP	Hors AMP
Navire 2	AMP	
Navire 3	Hors AMP	
Navire 4	AMP	

Nombre de navires dans l'AMP au mois de janvier : 3

Nombre de navires*zone au mois de janvier : 5

Dépendance des navires à l'AMP au mois de janvier = $3/5 = 60\%$

On aura ainsi un indicateur mensuel de la dépendance des navires à l'AMP.

On peut également le calculer pour chaque métier, et ainsi estimer l'importance de l'AMP au cours de l'année pour chaque métier.

Quel intérêt pour le gestionnaire du site ?

Connaître les périodes importantes pour la pêche professionnelle dans le site, et éventuellement pour chaque métier. Avoir une idée de l'effort de pêche relatif dans le site. Aide en cas de mise en place de mesures de gestion saisonnières.

Quel intérêt pour les professionnels ?

Connaître les périodes importantes pour la pêche professionnelle dans le site, et éventuellement pour chaque métier. Avoir une idée de l'effort de pêche relatif dans le site. Identification des flottilles les plus impactées en cas de mise en place de mesures de gestion saisonnières.

Voici les modifications qui y ont été apportées :

La méthode décrite ci-dessus a un défaut majeur : si un navire a déclaré avoir travaillé dans et en-dehors de la zone un mois donné, cette méthode fait l'hypothèse de l'équi-répartition de l'activité de pêche (50% du mois travaillé dans l'AMP, 50% en-dehors). Or dans le cas de Carcans-Hourtin, cette hypothèse ne correspond pas du tout à l'activité des navires, qui passent parfois seulement quelques jours dans l'AMP, et risque de fausser les résultats.

De façon à avoir le plus de précision possible, et après discussion avec des pêcheurs professionnels, il a donc été décidé de descendre à une échelle de temps plus précise : la journée.

3. Choix des navires

La première étape pour mettre en place le calcul de l'indicateur de suivi, est de connaître les bateaux concernés, et de déterminer lesquels participeront au test.

Pour évaluer le nombre et les caractéristiques des navires aquitains concernés par les différents sites Natura 2000 en mer de la région Aquitaine, une première enquête avait été mise en place en 2010. C'est cette enquête qui a été utilisée dans la présente étude pour avoir une première liste de navires concernés par le site.

Voici la méthode employée pour établir cette liste.

Les zones d'activité potentielle des navires étant globalement connues par les CLPMEM et OP, et de façon à ne pas avoir à solliciter inutilement l'ensemble des navires aquitains, une liste de navires potentiellement concernés a été établie avec les CLPMEM et OP concernés. Une fiche par site Natura 2000 marin a ensuite été envoyée aux armateurs des navires susceptibles d'y travailler (Cf. Annexe 1).

Pour chaque site, la fiche contient :

- ▶ une carte du site, précisant ses coordonnées géographiques ;
- ▶ des questions visant à cerner l'activité du navire sur la zone : fréquence de présence, engin utilisé, espèces ciblées, ...

Pour le site de Carcans-Hourtin, cette enquête a permis d'identifier 10 navires travaillant sur le site. Des échanges avec leurs armateurs ont ensuite permis d'identifier 4 autres navires concernés par ce site.

Parmi les 14 navires identifiés, il s'agissait de choisir ceux qui participeraient au test de l'indicateur. Les objectifs de cette étude n'étant pas de mettre en œuvre l'indicateur pour exploiter des résultats en termes de suivi de la dépendance des navires, mais bien d'appréhender l'utilité ou non de cet indicateur, la faisabilité de son utilisation : il n'était donc pas nécessaire de travailler avec les 14 navires.

Ont donc été choisis des navires dans chaque type de flottille travaillant sur le site, de façon à avoir une vision plus complète des contraintes et intérêts potentiels de l'indicateur testé. Sept armateurs ont accepté de participer au test: le tableau VI présente les flottilles concernées.

II – Distribution par flottille des navires ayant participé au test de l'indicateur

Chalutier	Fileyeur de plus de 15m	Fileyeur de moins de 15m
2	3	2

4. Test de l'indicateur

En se basant sur le principe décrit au I.4.b. « Méthode 2 », des discussions ont été entamées avec les armateurs pour voir si la méthode leur semblait pratique, ou s'ils avaient des suggestions à apporter.

Tenant compte de leurs contraintes et de leurs méthodes de travail, il a été décidé de réaliser des fiches mensuelles mises à disposition des armateurs ou des patrons, sur lesquels ils pouvaient indiquer chaque jour si le navire était ou non en activité, et s'il pêchait dans et/ou en-dehors du site. Laisser les professionnels remplir quotidiennement cette fiche est d'après eux aussi pratique que de leur téléphoner tous les 15 jours connaître l'activité de la quinzaine passée, et la précision des données est meilleure.

Une fiche vierge (mois de janvier) est annexée à ce rapport pour information (Annexe 2).

A noter, lors de ces échanges préalables, deux armateurs ont fait remarquer que toutes ces données étaient déjà récoltées par Ifremer dans le cadre du programme participatif Recopesca, et ont donc souhaité ne pas avoir à remplir des fiches alors qu'ils transmettent déjà des données. Sur autorisation écrite des deux armateurs concernés, une demande a été formulée auprès d'Ifremer pour accéder aux données de Recopesca correspondant aux coordonnées du site de Carcans Hourtin. La réponse positive d'Ifremer a permis, pour ces deux navires, de récolter leurs données de présence sur zone, heure par heure, pour plusieurs années (2009, 2010 et 2011 pour l'un, 2009 et 2010 pour le second).

D'un point de vue pratique, il est important de savoir que la phase terrain de l'étude a démarré à l'automne 2011. Cela a permis de tester et comparer deux manières de remplir les fiches :

- fiches remplies *a posteriori* par l'armateur ou le patron, pour les mois de janvier à septembre, à partir de ses données personnelles (carnets de pêche du navire...)
- fiches disponibles sur le bateau, remplies chaque jour (uniquement pour les mois d'octobre à décembre).

Pour chaque navire, un entretien a eu lieu avec l'armateur et/ou le patron pour voir ensemble comment remplir les fiches, et éventuellement commencer à les remplir. Les fiches des mois suivants étaient également distribuées lors de cet entretien, ou par mail ultérieurement.

Les fiches remplies étaient déposées au CLPMEM d'Arcachon, à l'OP Arcacoop, ou envoyées par courrier.

5. Retours

Parmi les 7 navires impliqués dans la démarche, seul un des fileyeurs de moins de 15m n'a pas rendu les fiches, et n'a donné aucun retour.

Concernant les 6 autres armateurs, un bilan des rendus est présenté dans le tableau VII :

III – Bilan des retours de données par navire

	Chalutier A	Chalutier B	Fileyeur de plus de 15m A	Fileyeur de plus de 15m B	Fileyeur de plus de 15m C	Fileyeur de moins de 15m A	Fileyeur de moins de 15m B
Format	Fiches	Fiches	Fiches	Données géolocalisées	Données géolocalisées	Fiches	Fiches
2011							
Janvier	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Février	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Mars	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Avril	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Mai	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Juin	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Juillet	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Août	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Septembre	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Octobre	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Novembre	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Décembre	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
2010	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
2009	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non

La disparité des données récupérées s'explique comme suit :

- ▶ Les plus gros navires, qu'ils soient chalutiers ou fileyeurs, ont pu remplir les fiches *a posteriori* avec certitude sur l'ensemble de l'année, bien que le remplissage des fiches n'ait débuté qu'en octobre. En effet, ces navires inscrivent et conservent un certain nombre de données concernant leurs pêches (lieux, dates, ...), à leur initiative et pour leur propre usage;
- ▶ un fileyeur de moins de 15m n'a pas pu remplir les fiches *a posteriori*, ne notant pas ses zones de pêche journalièrement. Il n'a pu que remplir au jour le jour les fiches depuis mi-octobre.
- ▶ Sur demande des armateurs concernés, Ifremer a fourni les données de fréquentation du site de Carcans-Hourtin pour deux navires pour 2009 et 2010, et pour un navire en 2011.

II. Résultats et discussion

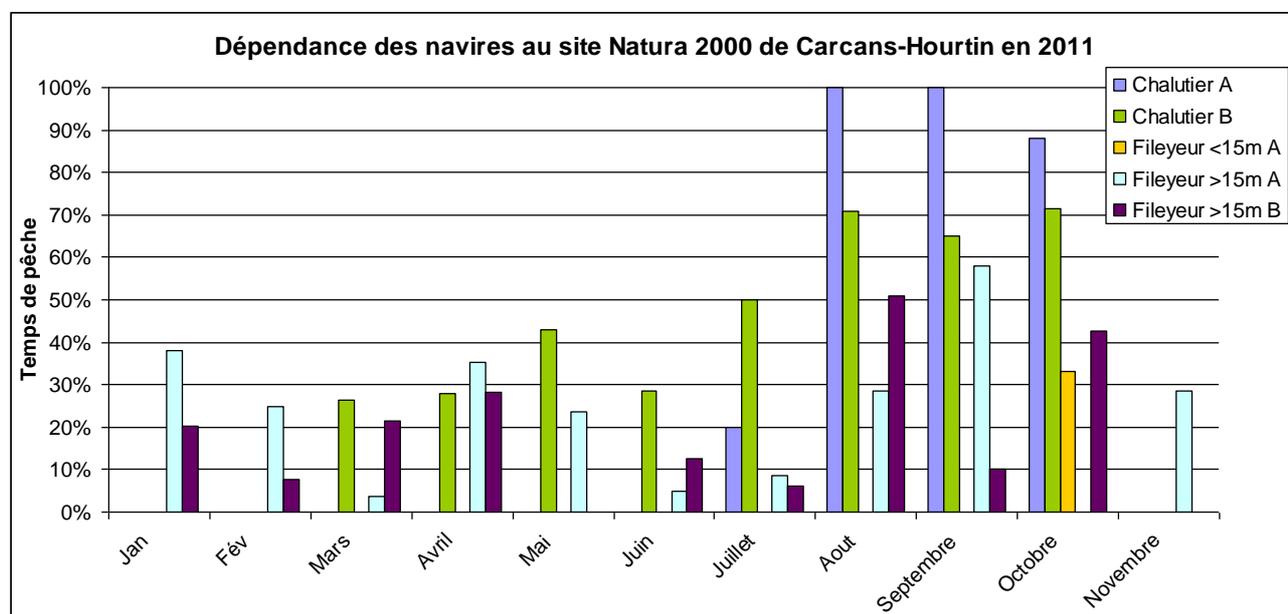
1. Résultats

a. Résultats généraux

Les résultats pour l'année 2011 sont présentés dans le tableau VIII.

IV – Tableau présentant la valeur de l'indicateur calculé pour chaque navire en 2011 (NC : donnée non communiquée)

2011	Chalutier A	Chalutier B	Fileyeur de plus de 15m A	Fileyeur de plus de 15m B	Fileyeur de plus de 15m C	Fileyeur de moins de 15m A	Fileyeur de moins de 15m B
Janvier	0,0%	0,0%	37,9%	20,3%	NC	NC	NC
Février	0,0%	0,0%	25,0%	7,6%	NC	NC	NC
Mars	0,0%	26,3%	3,6%	21,5%	NC	NC	NC
Avril	0,0%	27,8%	35,3%	28,1%	NC	NC	NC
Mai	0,0%	42,9%	23,5%	0,0%	NC	NC	NC
Juin	0,0%	28,6%	5,0%	12,6%	NC	NC	NC
Juillet	20,0%	50,0%	8,7%	6,2%	NC	NC	NC
Août	100,0%	70,8%	28,6%	50,9%	NC	NC	NC
Septembre	100,0%	65,0%	57,9%	10,2%	NC	NC	NC
Octobre	88,0%	71,4%	NC	42,5%	NC	33,0%	NC
Novembre	NC	NC	28,6%	NC	NC	0,0%	NC
Décembre	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC



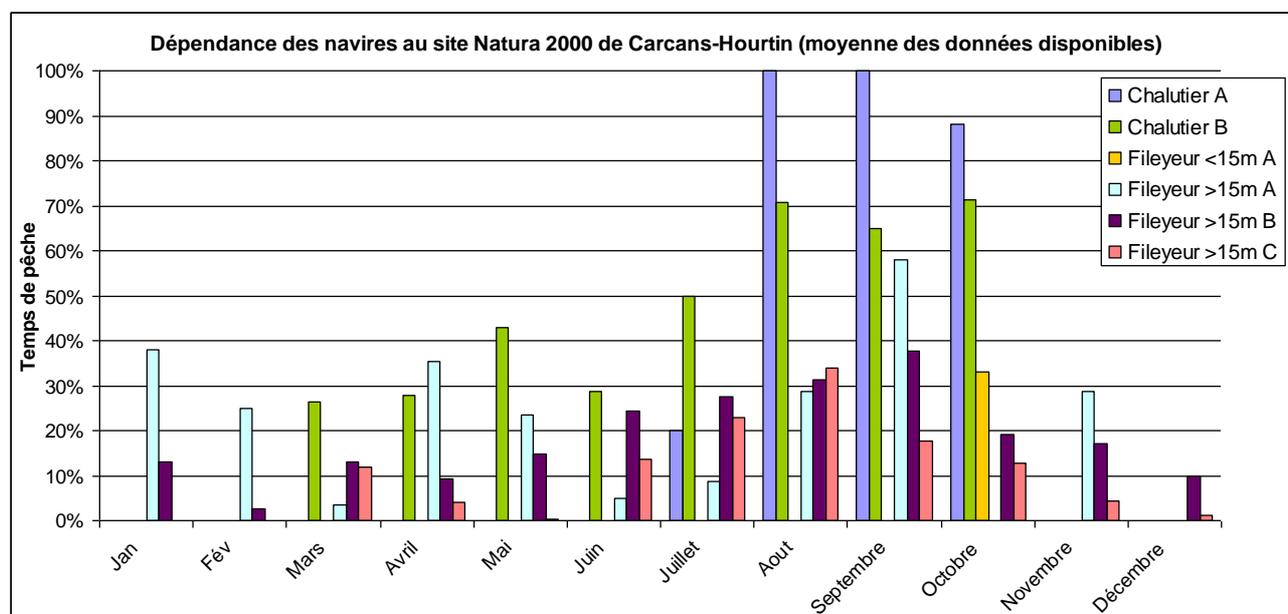
1 - Histogramme présentant la valeur prise par l'indicateur pour chaque navire concerné, pour l'année 2011

Comme présenté dans le tableau VII, les données disponibles n'étaient pas les mêmes pour tous les navires. Le tableau IX présente les valeurs moyennes prises par l'indicateur pour chaque navire, calculées sur les données disponibles. Si l'on ne dispose que d'une année, on considère cette année comme moyenne. Si on dispose de trois années de données, on calcule la moyenne sur ces trois années.

La figure 2 présente l'histogramme correspondant.

V – Tableau présentant la valeur moyenne de l'indicateur calculé pour chaque navire sur les données disponibles (NC : donnée non communiquée)

Moyenne sur données disponibles	Chalutier A	Chalutier B	Fileyeur de plus de 15m A	Fileyeur de plus de 15m B	Fileyeur de plus de 15m C	Fileyeur de moins de 15m A	Fileyeur de moins de 15m B
Janvier	0,0%	0,0%	37,9%	13,0%	0,1%	NC	NC
Février	0,0%	0,0%	25,0%	2,5%	0,0%	NC	NC
Mars	0,0%	26,3%	3,6%	13,2%	12,0%	NC	NC
Avril	0,0%	27,8%	35,3%	9,4%	3,9%	NC	NC
Mai	0,0%	42,9%	23,5%	14,8%	0,4%	NC	NC
Juin	0,0%	28,6%	5,0%	24,4%	13,7%	NC	NC
Juillet	20,0%	50,0%	8,7%	27,5%	23,0%	NC	NC
Août	100,0%	70,8%	28,6%	31,4%	34,0%	NC	NC
Septembre	100,0%	65,0%	57,9%	37,6%	17,7%	NC	NC
Octobre	88,0%	71,4%	NC	19,1%	12,8%	33,0%	NC
Novembre	NC	NC	28,6%	17,0%	4,2%	0,0%	NC
Décembre	NC	NC	NC	9,9%	1,2%	NC	NC



2 - Histogramme présentant la valeur moyenne prise par l'indicateur pour chaque navire concerné, pour l'ensemble des données disponibles

b. Résultats par flottille

Pour mémoire, on ne cherchera pas à généraliser les résultats du test de l'indicateur. Il s'agit plutôt de voir si certaines grandes lignes se dégagent et pourraient justifier d'approfondir le travail sur cet indicateur. Il s'agit également de voir comment ce type de données peut être utilisé, et ce qu'il peut apporter.

Calcul de l'indicateur pour une flottille :

Les données ont été récoltées par navire. Il s'agit maintenant de calculer l'indicateur pour la flottille à partir de l'indicateur de chaque navire.

Deux méthodes différentes peuvent être utilisées. Pour exemple, voici un jeu de données correspondant à une flottille fictive :

VI – Données de fréquentation d'une AMP par une flottille fictive

	Nombre de jours dans AMP	Nombre de jours hors AMP	Indicateur de dépendance à l'AMP
Navire 1	5	25	16,67 %
Navire 2	10	3	76,92 %
Navire 3	5	6	45,45 %
navire 4	8	9	47,06 %
navire 5	10	25	28,57 %
navire 6	5	9	35,71 %
navire 7	15	20	42,86 %
navire 8	5	6	45,45 %
navire 9	0	9	0,00 %
navire 10	20	5	80,00 %

Indicateur moyen 1 :

Pour la flottille donnée en exemple : Indicateur moyen 1 = 41,50%

Cette méthode permet de lisser les valeurs extrêmes.

Indicateur moyen 2 :

Pour la flottille donnée en exemple, Indicateur moyen 2 = 41,87%

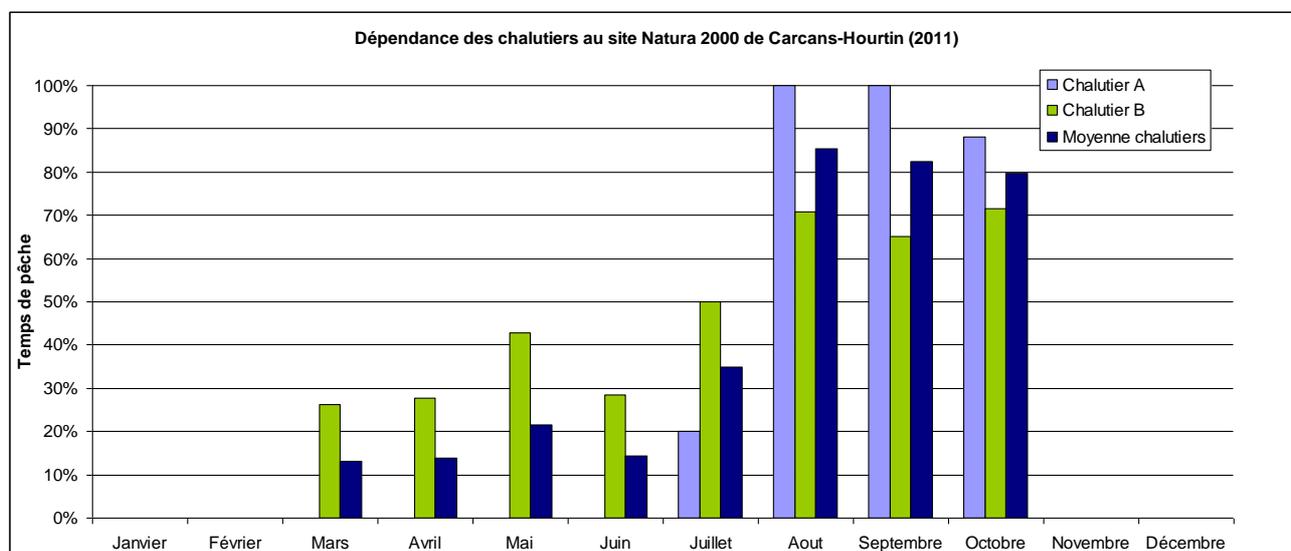
Cette méthode donne plus de poids aux valeurs extrêmes.

Dans ce rapport, c'est la seconde méthode de calcul qui a été retenue. En effet, elle reflète mieux d'éventuelles diversités de pratiques au sein d'un même métier.

Les chalutiers :

En 2011, les deux chalutiers ayant participé à l'étude ont passé plus de 50% de leurs jours de pêche dans le site Natura 2000 durant les mois d'août, septembre et octobre (Cf. figure 3). L'un des deux n'a pas travaillé dans cette zone durant le premier semestre, et l'autre n'y a pas travaillé en janvier et février.

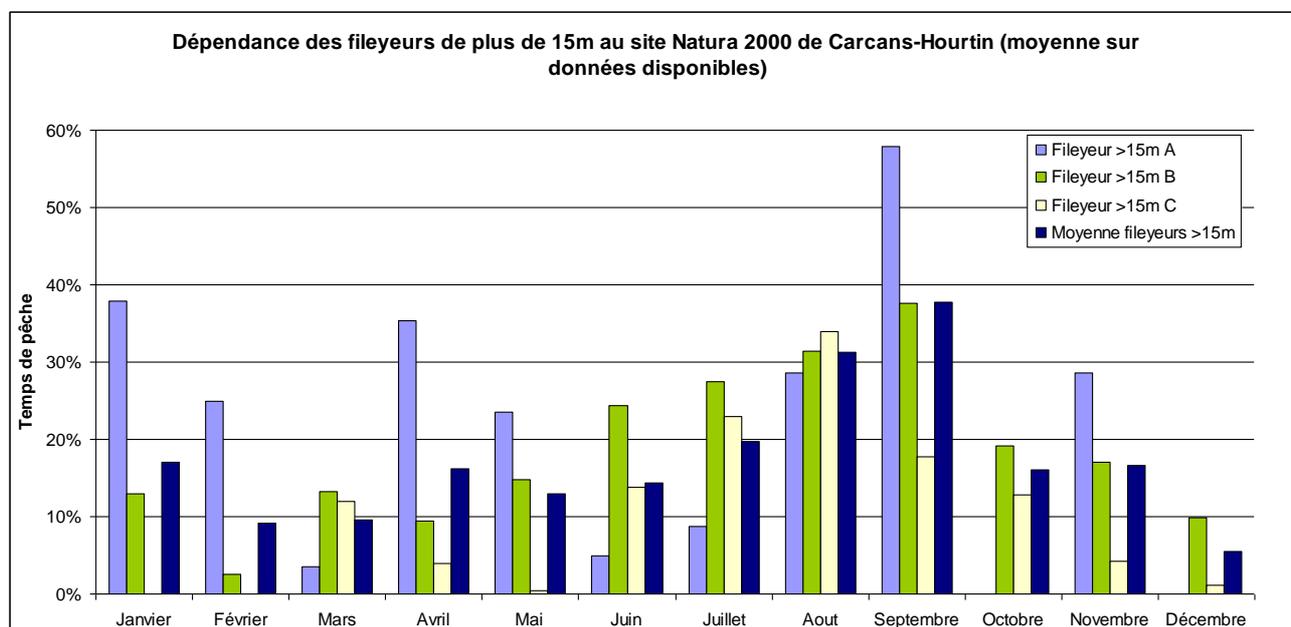
Ces chalutiers sont donc plus dépendants du site en été et à l'automne, en 2011.



3 - Dépendance des deux chalutiers au site Natura 2000 de Carcans-Hourtin en 2011

Les fileyeurs de plus de 15 mètres :

Les données des fileyeurs de plus de 15 mètres sont disponibles pour 2009, 2010 et/ou 2011 selon les navires. On a représenté sur la figure 3 la dépendance moyenne de chaque navire pour les années où la donnée est disponible. En termes de temps passé par mois sur le site Natura 2000, ils semblent moins dépendants que les chalutiers, mais présents plus régulièrement tout au long de l'année.



4 - Dépendance des trois fileyeurs de plus de 15 mètres au site Natura 2000 de Carcans-Hourtin (moyenne des données disponibles)

Les fileyeurs de moins de 15 mètres :

Les données sont incomplètes, et ne permettent donc aucune analyse quant à l'activité de ces navires sur le site Natura 2000 de Carcans-Hourtin.

2. Discussion et recommandations pour la mise en place de l'indicateur

La principale difficulté dans cette étude a été son démarrage tardif qui n'a pas permis de récolter suffisamment de données pour la flottille des fileyeurs de moins de 15m.

Malgré cela, cet indicateur de suivi semble donner des résultats intéressants pour les plus gros navires, qui sont ceux pour lesquelles les données sont les plus complètes.

Voici quelques recommandations pour la mise en place du calcul de cet indicateur de dépendance :

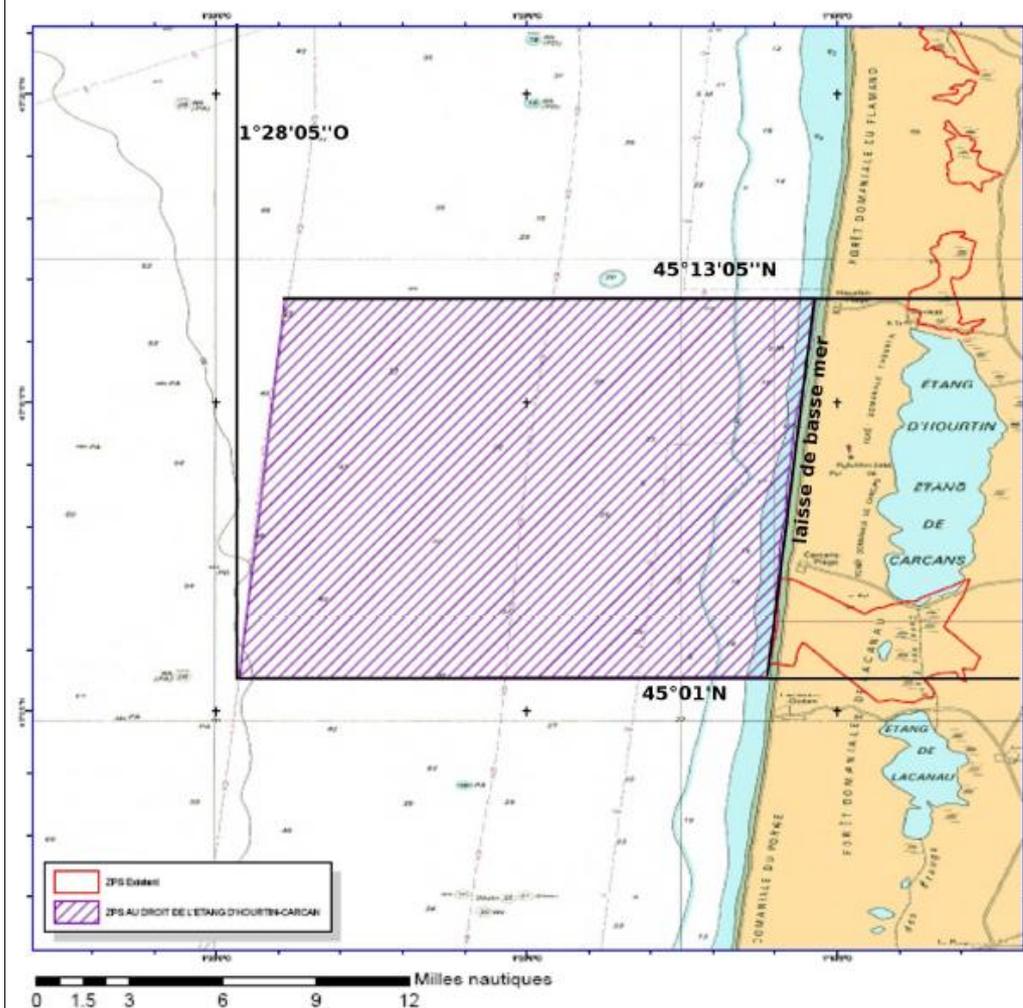
- Il faut prendre en compte les différences de pratiques à bord des navires en fonction du métier pratiqué, mais également des habitudes de travail du patron ou de l'armateur : certains navires disposent d'un historique de données précis à bord permettant de récupérer en une fois les données d'une année, d'autres non.
- Il faut réfléchir à une fiche qui soit à la fois pratique pour les professionnels qui noteront journalièrement la donnée, et pour ceux qui la rempliront en une seule fois à la fin du mois.
- Il semble plus pratique de récolter la donnée journalière, que des données de fréquentations par quinzaine ou par mois. En effet, pour les navires où les sites de pêche fréquentés sont relevés tous les jours, cette donnée est déjà disponible. Pour les navires n'enregistrant pas déjà cette donnée, il est plus facile et plus précis de noter chaque jour quelle zone ils ont fréquenté, plutôt que d'estimer une fréquentation approximative à la fin du mois ou de la quinzaine.
- Il est indispensable de disposer des coordonnées précises du site, ce qui n'est pas aisé à trouver pour les sites Natura 2000. Une carte du site à disposition des patrons qui fournissent leurs données de fréquentation est vraiment un plus.

Pour de futurs travaux sur ce sujet avec un échantillon plus important que celui utilisé dans cette étude, il serait intéressant de savoir s'il y a une réelle plus-value au calcul de cet indicateur à partir de données de fréquentation journalière, ou si on obtient un résultat sensiblement identique avec des données de fréquentations par quinzaine, voire par mois (pas de différence significative entre les indicateurs calculés à partir de données journalières, et à partir de données par quinzaine ou mensuelles). Dans le même cadre, il serait intéressant d'étudier dans quel cas il est indispensable de récupérer les données journalières, et dans quels cas les données mensuelles sont suffisantes, en fonction de l'utilisation qui sera faite de l'indicateur.

Annexes

Annexe 1 : Fiche Natura 2000 Carcans-Hourtin

Directive Oiseaux et Directive Habitat: « HOURTIN-CARCAN »



Merci de retourner votre réponse pour le **15 Juillet 2010** auprès de votre OP (Arcacoop ou Capsud), de votre Comité Local, ou du Comité Régional des Pêches d'Aquitaine.

Pour plus d'informations sur Natura 2000 et sur les renseignements que nous vous demandons, vous pouvez appeler Alice Khayati au 06 60 13 47 90, ou au 05 59 47 04 00.

Fréquentez-vous régulièrement ce secteur, ou occasionnellement ?	
Quels engins utilisez-vous sur ce secteur ?	
Quelles espèces ciblez-vous sur ce secteur ?	
A quelle période de l'année travaillez-vous dans ce secteur ?	
En quoi cette zone est-elle importante pour votre activité (diversité d'espèces, ciblage d'une espèce, complément d'activité sur l'année...)?	
Avez-vous des remarques à faire concernant ce secteur (conflits d'usage, observations particulières, autres activités...)?	

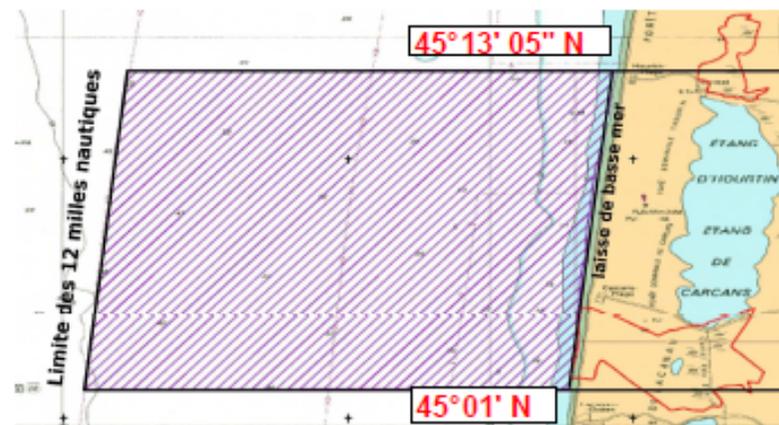
Annexe 2 : Fiche de saisie des données mensuelles de fréquentation

NOM DU NAVIRE: _____

IMMATRICULATION: _____

ARMATEUR: _____

Contact (si autre que l'armateur): _____



JANVIER							
	Pêche dans le site	Pêche hors du site	Navire à quai		Pêche dans le site	Pêche hors du site	Navire à quai
01/01/2011				16/01/2011			
02/01/2011				17/01/2011			
03/01/2011				18/01/2011			
04/01/2011				19/01/2011			
05/01/2011				20/01/2011			
06/01/2011				21/01/2011			
07/01/2011				22/01/2011			
08/01/2011				23/01/2011			
09/01/2011				24/01/2011			
10/01/2011				25/01/2011			
11/01/2011				26/01/2011			
12/01/2011				27/01/2011			
13/01/2011				28/01/2011			
14/01/2011				29/01/2011			
15/01/2011				30/01/2011			
				31/01/2011			

Figures et illustrations :

1 - Histogramme présentant la valeur prise par l'indicateur pour chaque navire concerné, pour l'année 2011	10
2 - Histogramme présentant la valeur moyenne prise par l'indicateur pour chaque navire concerné, pour l'ensemble des données disponibles	11
3 - Dépendance des deux chalutiers au site Natura 2000 de Carcans-Hourtin en 2011	12
4 - Dépendance des trois fileyeurs de plus de 15 mètres au site Natura 2000 de Carcans-Hourtin (moyenne des données disponibles)	13

Tableaux:

I - Exemple de calcul: dépendance d'une flottille à l'AMP, pour un mois donné	6
II – Distribution par flottille des navires ayant participé au test de l'indicateur	7
III – Bilan des retours de données par navire	8
IV – Tableau présentant la valeur de l'indicateur calculé pour chaque navire en 2011 (NC : donnée non communiquée)	10
V – Tableau présentant la valeur moyenne de l'indicateur calculé pour chaque navire sur les données disponibles (NC : donnée non communiquée)	11
VI – Données de fréquentation d'une AMP par une flottille fictive	12

Développer un réseau d'aires marines protégées sur l'arc atlantique

Le projet de coopération MAIA vise la constitution d'un réseau de **gestionnaires et d'acteurs** d'aires marines protégées (AMP). Ce réseau humain, **force de proposition** à l'échelle internationale en matière de désignation, de gouvernance, de gestion, œuvrera au **déploiement d'un réseau d'aires marines protégées** représentatif, cohérent, efficace et accepté sur l'arc atlantique.

MAIA s'organise en 4 groupes de travail technique :

- *Etat des lieux des AMP existantes*
- *Stratégies de suivi*
- *Plans de gestion*
- *Intégration des acteurs*

MAIA réunit 9 partenaires **impliqués dans la désignation et la gestion d'AMP**, issus de quatre pays européens : Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal.

L'Agence des aires marines protégées, en tant que chef de file, assure la coordination globale du projet.

Plan d'action 2010 – 2012

Des ateliers techniques sur des problématiques de gestion communes aux AMP de l'arc atlantique.

Des visites de sites dans chaque pays partenaire qui visent le partage de savoir-faire.

Des analyses transversales afin de comparer les situations des AMP de l'arc atlantique.

Des études de terrain réalisées par les partenaires, qui alimentent les échanges au sein du réseau.

Un site web dédié qui intègre un espace collaboratif réservé, une base documentaire et une base de données SIG qui établira un point de référence de l'état des AMP sur la façade atlantique.

La réalisation et la diffusion de ressources documentaires.

Towards an Atlantic network of Marine Protected Areas

The purpose of the European Marine Protected Areas in the Atlantic arc (MAIA) project is to create a **network of MPA managers and stakeholders**. This human network will take initiatives on an international level in terms of designation, governance and management to therefore enhance the **development of a consistent, efficient and accepted MPAs network** in the Atlantic arc.

MAIA is structured in 4 main technical lines of work:

- *State-of-play of the existing MPAs*
- *Setting up common monitoring strategies*
- *Implementing management plans*
- *Involving stakeholders*

MAIA gathers 9 partners from 4 countries: United Kingdom, France, Spain and Portugal, **involved in MPAs designation and management.**

As lead partner, the French Marine Protected Areas Agency, coordinates the project implementation.

The 2010 – 2012 Action Plan

Organization of technical workshops on common MPA management issues in the Atlantic arc.

Site visits in each partner country to enhance the sharing of information, knowledge and know-how.

Overview reports to compare MPAs' situation in the Atlantic arc.

Field studies to be carried out by MAIA partners, promoting the exchanges within the network.

Creation of a dedicated website, including a private collaborative space, a document database and a GIS database used to establish a baseline on the status of MPAs in the Atlantic arc.

Production and dissemination of document resources.